

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PIKE RIVER, TENUE AU BUREAU MUNICIPAL, SIS AU 548, ROUTE 202 À PIKE RIVER, LE LUNDI 7 OCTOBRE 2024 À 19 HEURES 30.

Citoyen(s) présent(s) 1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Présences :      Monsieur Justin Raymond,                      Monsieur Marc-Antoine Bellefroid  
                         Madame Patricia Rachofsky                      Monsieur Jean Asnong  
                         Madame Hélène Campbell                      Monsieur David Gasser,

Sous la présidence du Maire Martin Bellefroid. Madame Lucie Riendeau, directrice générale, assistait également à la séance.

Ayant constaté le quorum, le maire procède à l'ouverture de la séance ordinaire à 19 h 30 heures.

**2024-10-151 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Madame Hélène Campbell et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour de la présente assemblée avec le varia ouvert.

**Ouverture de la séance**

1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

**Période de questions**

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2024.

2.2 Correspondance.

**Administration et finances**

3.1 Demande de subvention par la Maison des Jeunes Le Boum.

3.2 Cotisation à l'Association Québécoise des travaux publics.

**Engagement de crédits (dépenses)**

5.1 Résolution pour autoriser les comptes à payer, les comptes payés et paiements directs.

**Inspection et urbanisme**

6.1 Rapport d'inspection du mois de septembre 2024.

**Voirie et hygiène**

7.1 Octroi du contrat pour la réfection du Chemin Morgan.

7.2 Réparation ou changement de la borne électrique à l'hôtel de ville.

7.3 Mandat à la Firme EXP pour la surveillance des travaux du Chemin du Moulin et du Chemin Morgan.

7.4 Contrat de réfection du Chemin du Moulin réserve de 15% supplémentaires pour les extras.

7.5 Contrat à Pavage Maska pour le resurfaçage d'une partie du Chemin du Moulin.

**Loisirs, culture et vie communautaire**

8.1 Compte-rendu du Mikinak.

8.2 Sondage par le comité de la fête nationale rassemblée.

8.3 Tournage d'un film sur le territoire de la Municipalité.

Varia

Période de questions

Levée de la séance

**Adopté**

**2024-10-152 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2024.**

Il est proposé par Madame Patricia Rachofsky, appuyé par Madame Hélène Campbell et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le procès-verbal de la séance du tel que rédigé.

**Adopté**

**Correspondance.**

La directrice générale fait un résumé de la correspondance.

**2024-10-153 Demande de subvention par la Maison des Jeunes Le Boum.**

Il est proposé par Madame Patricia Rachofsky, appuyé par Monsieur Jean Asnong et résolu à l'unanimité des conseillers présents de remettre un montant de trois cents dollars à la Maison des Jeunes Le Boum.

**Adopté**

**2024-10-154 Cotisation à l'Association Québécoise des travaux publics.**

Il est proposé par Monsieur Marc-Antoine Bellefroid, appuyé par Monsieur Justin Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la cotisation de l'Association des travaux publics du Québec au montant de 150.00\$.

**Adopté**

**2024-10-155 Résolution pour autoriser les comptes à payer, les comptes payés et paiements directs.**

Il est proposé par Monsieur Marc-Antoine Bellefroid, appuyé par Monsieur David Gasser et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la liste de comptes et d'ajouter le paiement à la Firme Gestim au montant de 2 121.98\$.

5812	Denicourt Migué Arpenteurs	Rang des Duquette	431.16
5813	Enviro Connexions	Recyclage/matières résiduelles	476.52
5814	Flexcom inc.	Service téléphonie administration	227.44
5815	Gagnon Réal	Subvention arbre	25.00
5817	Gestion Marc Chevalier	Ent. Ch. Morgan, Marier, Du Moulin	1 595.28
5816	GFL Environmental Inc.	Collecte, ordures/Recyc/compost	8 006.89
5818	Municipalité Saint-Armand	Rapport d'intervention, mai/juin/juillet	3 251.14
	Municipalité Saint-Armand	Rapport d'intervention, août	1 039.50
	Municipalité Saint-Armand	Rapport premiers répondants	317.10
5819	Opération Nez-Rouge	Subventions/Dons	250.00
5820	Nopac environnement	Location de conteneur	28.74
5821	Lucie Riendeau	Petite caisse	355.55
5823	P.G. Solutions inc.	Aurora pour l'administration	2 155.78
5824	Toilettes portatives Sanibert	Location toilettes chimiques	249.57
5825	Ville de Bedford	Quote-Part Aréna	5 984.39
5822	RIGMRBM	Enfouissement/ordures, compost	1 477.18
	<b>Total :</b>		<b>25 871.24</b>

## Payables en ligne

Bell Mobilité	Ipad du Maire	80.48
Desjardins Sécurité financière	Ass.collective employé	607.35
Visa Desjardins	Essence	175.05
Visa Desjardins	Essence	175.03
Visa Desjardins	I'UMQ, Frais de poste, Formation	590.62
Hydro Québec	Crédit, Éclairage de rue	(6.59)
Hydro Québec	Éclairage Hôtel de ville	436.27
Hydro Québec	Garage municipal	77.66
BMR l'Homme et Fils	Vis écrou	4.36
BMR l'Homme et Fils	Nettoyeur Germicide	13.20
BMR l'Homme et Fils	Oeil magique ext. Poteau	20.67
D.A.S. Provinciales	Impôt, RRQ, FSS, RQAP et CNESST	3 779.50
D.A.S. Fédérales	Impôt, RPC et Ass. Emploi	1 191.37
Ministère Sécurité publique	Service de la Sureté du Québec	50 238.00
CARRA	Fonds de pension Élus	466.68
	<b>Total :</b>	<b>57 849.65</b>
	<b>Grand total:</b>	<b>83 720.89</b>

## Adopté

### Rapport d'inspection du mois de septembre 2024

Le rapport d'inspection du mois de septembre 2024 a été déposé.

### 2024-10-156 Octroi du contrat pour la réfection du Chemin Morgan.

Considérant qu'un appel d'offres a été publié sur le site SEAO pour la réfection du Chemin Morgan;

Considérant que quatre soumissions ont été reçues et qui se décrivent comme suit :

- J.A. Beaudoin Construction Ltée : 177 251.17\$ taxes incluses.
- Les Entreprises Aljer Inc. : 198 880.43\$ taxes incluses.
- Pavage Axion Inc. : 199 252.33\$ taxes incluses.
- Construction Techroc Inc. : 259 744.75\$ taxes incluses.

Considérant que les soumissions sont conformes;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Madame Patricia Rachofsky et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat de réfection du Chemin Morgan à J.A. Beaudoin Construction Ltée.

## Adopté

### 2024-10-157 Réparation ou changement de la borne électrique à l'hôtel de ville.

Il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Monsieur Marc-Antoine Bellefroid et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater un électricien pour la réparation de la borne électrique à l'hôtel de ville.

## Adopté

### 2024-10-158 Mandat à la Firme EXP pour la surveillance des travaux du Chemin du Moulin et du Chemin Morgan.

Il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Monsieur Marc Antoine Bellefroid et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'un mandat soit donné à la Firme EXP pour la surveillance et l'assistance technique pour la réfection du Chemin Morgan et le Chemin du Moulin pour un montant de 37 600.00\$ taxes non incluses.

## Adopté

**2024-10-159 Contrat de réfection du Chemin du Moulin réserve de 15% supplémentaire pour les extras.**

Il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Monsieur David Gasser et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser une réserve supplémentaire au montant de 78 500.00\$ représentant 15% du montant du contrat pour la réfection du Chemin du Moulin afin de combler les dépenses additionnelles pour des travaux supplémentaires.

**Adopté**

**2024-10-160 Contrat à Pavage Maska pour le resurfaçage d'une partie du Chemin du Moulin.**

Il est proposé par Monsieur Jean Asnong, appuyé par Monsieur Marc-Antoine Bellefroid et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer un contrat de gré à gré avec la compagnie Pavage Maska pour le resurfaçage d'une partie supplémentaire du Chemin du Moulin pour un montant n'excédant pas 110 000.00\$ taxes incluses.

**Adopté**

**2024-10-161 Compte-rendu du Mikinak.**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que le compte-rendu soit déposé à la prochaine assemblée.

**Adopté**

**2024-10-162 Sondage par le comité de la fête nationale rassemblée.**

Il est proposé par Monsieur Jean Asnong, appuyé par Monsieur Marc-Antoine Bellefroid et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les membres du conseil de la municipalité de Pike River est en faveur de la tenue de la fête nationale rassemblée mais sous une autre formule.

**Adopté**

**2024-10-163 Tournage d'un film sur le territoire de la Municipalité.**

Considérant une demande de tournage sur le territoire de la municipalité sur les Chemin du Moulin et le Chemin Morgan et le Domaine Larochelle les 16 et 17 octobre;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Madame Hélène Campbell et résolu à l'unanimité des conseillers présents de refuser la demande à cause des travaux de réfection sur le Chemin du Moulin et pour le Chemin Morgan le tournage est autorisé la fin de semaine.

**Adopté**

**2024-10-164 Demande de participation financière de la Fondation éducative Jean-Jacques Bertrand.**

Il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Madame Hélène Campbell et résolu à l'unanimité des conseillers présents de remettre un montant de 85.00\$ à la Fondation Educative Jean-Jacques Bertrand.

**Adopté**

**2024-10-165 Réfection du Chemin Morgan et resurfaçage du Chemin du Moulin, mandat de laboratoire.**

Il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Monsieur David Gasser et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser un montant de 15 000.00\$ pour effectuer des tests de compaction et d'analyse lors de la réfection du Chemin Morgan et le resurfaçage du Chemin du Moulin.

**Adopté**

**2024-10-166 Levée de la séance**

Il est proposé par Monsieur David Gasser, appuyé par Monsieur Jean Asnong et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la présente séance à 21 :31 heures

**Adopté**

\_\_\_\_\_  
Martin Bellefroid, maire

\_\_\_\_\_  
Lucie Riendeau, d.g,

**Certificat de disponibilité de crédits**

\_\_\_\_\_  
Je, Lucie Riendeau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les dépenses mentionnées dans le procès-verbal de la séance 7 octobre 2024.

\_\_\_\_\_  
Lucie Riendeau, Directrice générale

Je, Martin Bellefroid, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

\_\_\_\_\_  
Martin Bellefroid Maire